

## Annexe n°1 à la convention cadre « Service de Délégué à la Protection des Données mutualisé »

### Contenu des forfaits de la convention

<b>Forfait « autonomie »</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>› Aide à la désignation d'un Référent Informatique et Libertés (RIL) ;</li><li>› Désignation du Délégué à la Protection des Données pour la durée de la convention ;</li><li>› Une réunion de sensibilisation et/ou un atelier mutualisé par an ;</li><li>› Mise à disposition et formation au logiciel de suivi de la conformité ;</li><li>› 10 lettres d'information relatives à la protection des données par an ;</li><li>› Mise à disposition d'un modèle de registre des traitements ;</li><li>› Mise à disposition d'un modèle de questionnaire pour la réalisation du diagnostic de sécurité générale ;</li><li>› Conseils et expertise pour obtenir un premier niveau de réponse sur des questions et problématiques portant sur la protection des données à caractère personnel ;</li><li>› Mise à disposition de modèles de mentions d'information ;</li><li>› Mise à disposition de procédures types (<i>au moins les suivantes : demande d'exercice des droits des personnes, notification de violation des données et guide de contrôle de la CNIL</i>) ;</li><li>› Accompagnement en cas de demande d'exercice des droits des personnes et en cas de violation de données ou de contrôle de la CNIL.</li></ul>

<b>Forfait « accompagnement »</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>› <b>Éléments du forfait « autonomie »</b></li></ul> <p style="text-align: center;"><b>+</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>› Vérification des formulaires de collecte rédigés par la collectivité ;</li><li>› Mise à disposition d'un modèle de charte informatique ;</li><li>› Mise à disposition d'un guide d'archivage ;</li><li>› Accompagnement des collectivités dans l'établissement du registre des sous-traitants et fourniture de modèles de clauses à insérer dans les contrats en lien avec la protection des données ;</li><li>› Mise à disposition d'un modèle d'analyse d'impact et dispense de conseils sur demande pour la réalisation de cette dernière ;</li><li>› Réalisation du diagnostic du site internet et mise à disposition d'un modèle de politique de confidentialité ;</li><li>› Installation et formation au logiciel KeePass sur un PC de la collectivité.</li></ul>

## Prestations à la carte<sup>1</sup>

*Toutes les prestations complémentaires seront réalisées sous réserve de l'acceptation d'un devis proposé par le CDG47. La collectivité sera facturée sur la base de 400€ par jour et au prorata du temps de travail réellement effectué.*

<b>Pour les collectivités ayant souscrit au forfait « autonomie »</b>	<b>Pour toutes les collectivités adhérentes à un forfait</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Lecture des formulaires de collecte transmis par la collectivité pour avis ;</li> <li>› Mise à disposition d'un modèle de charte informatique pour les collectivités de moins de 50 agents ou aide à la rédaction pour les collectivités de plus de 50 agents ;</li> <li>› Accompagnement des collectivités dans l'établissement du registre des sous-traitants et accompagnement à la vérification de leur conformité au règlement ;</li> <li>› Mise à disposition d'un modèle d'analyse d'impact et dispense de conseils sur demande pour la réalisation de cette dernière ;</li> <li>› Réalisation du diagnostic du site internet et mise à disposition d'un modèle de politique de confidentialité ;</li> <li>› Mise à disposition d'un guide d'archivage ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Installation et formation au logiciel KeePass sur un ou plusieurs PC de la collectivité.</li> <li>› Réalisation de l'état des lieux (diagnostic de sécurité générale de la collectivité et identification des traitements) ;</li> <li>› Réalisation de l'état des lieux avec rédaction complète du registre des traitements ;</li> <li>› Réalisation de l'état des lieux avec réalisation d'un plan d'action (<i>recommandations pour la mise en conformité de la collectivité</i>) ;</li> <li>› Réalisation de l'état des lieux complet (<i>rédaction du registre des traitements + plan d'action</i>) ;</li> <li>› Rédaction complète des mentions d'information sur les formulaires de collecte et de consentement ;</li> <li>› Accompagnement à la rédaction des clauses spécifiques dans les contrats ou marchés publics en lien avec la protection des données ;</li> <li>› Réalisation de la notification de la violation des données sur le site de la CNIL pour le compte de la collectivité ;</li> <li>› Intervention à la demande de la collectivité (<i>sensibilisation personnalisée en interne, réalisation d'un bilan, etc.</i>) ;</li> <li>› Accompagnement pour tout projet en lien avec la protection des données (<i>mise en place de vidéosurveillance, création ou mise à jour d'un site internet, animations, etc.</i>).</li> </ul>

<sup>1</sup> La liste des prestations à la carte pouvant être effectuées est non exhaustive.